



ARRANCOURT Infos

Juillet 2020



Signature du contrat rural

Le mot du maire

Les élections municipales se sont déroulées le 15 mars dernier et le taux de 75% de participation a été identique aux municipales de 2014, et ce malgré la crise sanitaire.

Le confinement a débuté le 16 mars 2020 et n'a permis l'élection du maire et des adjoints que le 25 mai 2020.

L'ensemble des élus de notre conseil municipal vous remercie pour votre soutien.

J'ai donc été réélu Maire de notre village et vous suis sincèrement reconnaissant de m'avoir renouvelé votre confiance.

Dans ce mandat, je serai de nouveau épaulé par les adjoints : Virginie Cornée, Linda Halliday et Martial Delton, et avec toute l'équipe, nous continuerons à œuvrer, avec nos moyens, pour l'intérêt général.

Concernant la Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud Essonne, deux communes ont élu leur maire le 28 juin 2020 lors du second tour des élections municipales. Nous allons donc pouvoir élire notre Président et nos vice-présidents le 10 juillet prochain.

De nombreux rassemblements et événements festifs ont dû être annulés, c'est le cas pour notre concert annuel et du Téléthon prévu cette année en septembre. Celui-ci devait voir une nouvelle aventure avec l'organisation d'une course de caisse à savon, ce n'est que « partie remise ».

Pendant deux mois, pour la plupart d'entre nous, nos modes de vie ont été bouleversés, c'était bien évidemment pour lutter contre la propagation du Coronavirus. Merci à tous ceux qui ont fait preuve de responsabilité en respectant le confinement. Nous avons, sans aucun doute, participé à épargner des vies et rendre efficace le dispositif sanitaire national.

Je remercie également le personnel municipal : Madame Catherine Fayet a assuré, à mes côtés, la gestion des affaires communales et Madame Ivelise Brument l'entretien de notre village. Pour terminer, je pense à tous ceux qui ont économiquement souffert et fait le vœu que le reste de l'année leur soit très favorable.

Je crois savoir qu'à Arrancourt, personne n'a été gravement atteint par cette pandémie. Je vous souhaite donc de garder une bonne santé et de passer un bel été.

Fidèlement
Denis YANNOU

COVID-19 - Déconfinement / décisions

Par l'intermédiaire d'un groupement de commande, avec la Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud Essonne et le Conseil Départemental, nous avons reçu des masques que nous avons distribués dans vos boîtes aux lettres pour éviter que chacun ait à se rendre en mairie.

Le redémarrage des chantiers publics est désormais autorisé et les entreprises ont pu commencer les travaux sur notre commune.

Durant toute la période de confinement, les enseignants ont accueilli les enfants des parents dits prioritaires et ont dispensé leurs cours sous forme de télétravail.

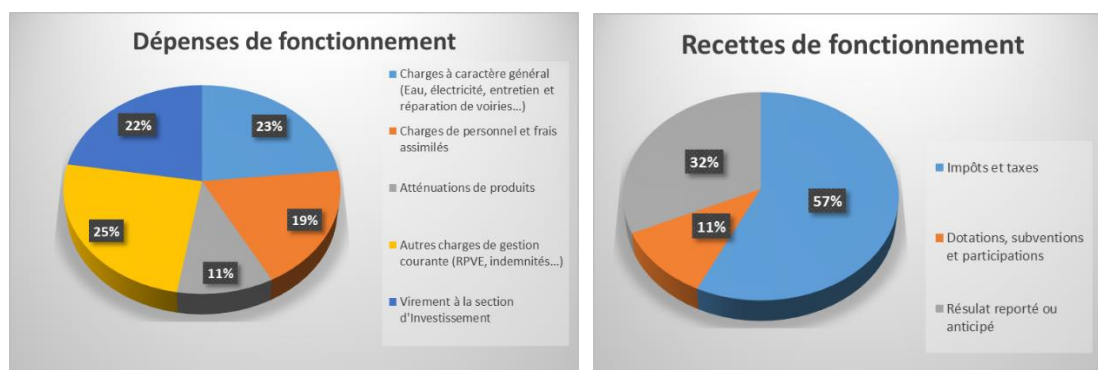
Sous la responsabilité des élus, la réouverture des écoles maternelles et primaires s'est faite le 25 mai 2020 sur le principe du volontariat des parents.

Le nombre d'élèves par classe ne pouvait dépasser 10 en maternelle et 15 en primaire. Les gestes barrière ont été respectés même si parfois la distanciation a été difficile pour les enfants lors des récréations.

Budget 2020 - Chiffres clés

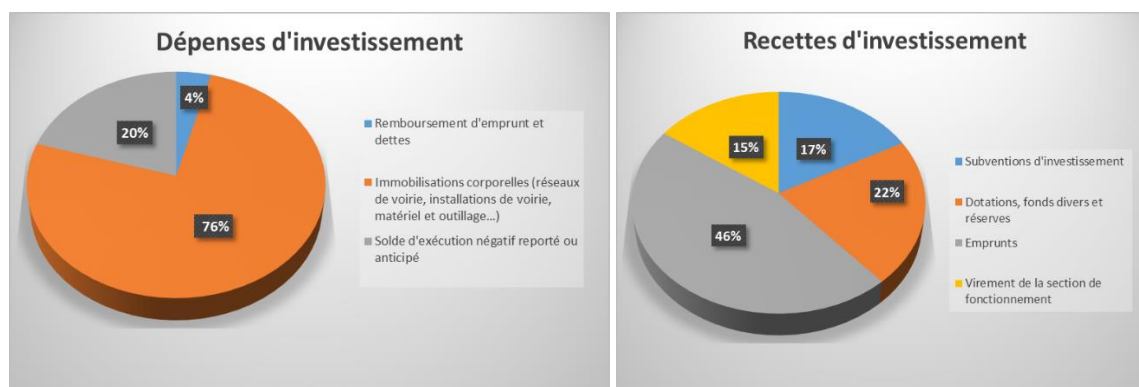
Budget voté par délibération le 22 juin 2020

Section de fonctionnement : **Dépenses : 186 300 € / Recettes : 186 300 €**



Atténuations de produits = reversement

Section d'investissement : **Dépenses : 271 000 € / Recettes : 271 000 €**



Aide aux transports scolaires

L'organisation en matière de transports scolaires ayant un impact financier non négligeable pour les familles arrancourtoises, le conseil municipal, a décidé, par délibération en date du 22 juin, d'apporter son soutien en attribuant :

-Une participation de 40 € pour les collégiens et de 150 € pour les lycéens (par an et par enfant) qui utilisent les transports en communs pour se rendre dans un établissement scolaire.

La famille devra présenter en mairie un titre de transport ou une facture acquittée avec un RIB. La subvention sera versée aux parents ayant la garde de l'enfant.

Approbation de la carte communale

Par délibération en date du 22 juin, la carte communale a été approuvée.

Rappel - Qu'est-ce qu'une carte communale ?

La Carte communale se présente comme un document d'urbanisme simplifié. Elle reprend les grands principes et l'ensemble des réglementations du RNU. Mais contrairement à ce dernier, elle sort du simple principe de cas par cas pour délivrer les permis de construire. A l'instar des PLU, la Carte communale va donc comprendre un système de zonage qui permet de délimiter les zones constructibles et inconstructibles en toute transparence pour les concitoyens.

Démarrage de la phase 1 du contrat rural

Le démarrage de la phase 1 du contrat rural vient de débuter Lundi 22 juin. La phase 1 concerne l'enfouissement des réseaux aériens à la Ferme du GrandVilliers et la réfection des trottoirs Rue de la Fontaine du Faussillon (démarrage prévu début août).

Nous avons également renouvelé deux bornes incendie Route de Montelimas.



Représentativité des conseillers dans les syndicats

	CAESE	R.P.V.E	TRANSPORT SUD ESSONNE	SIARJA	SEDRE	SIREDOM	SIEGE	PATRIMOINE TRADITION TOURISME
Denis YANNOU	T	T						
Virginie CORNÉE	S	T						
Martial DELTON				T	T	T		
Linda HALLIDAY		T	S			T		
Gerard COUTANT					T			S
Brigitte JAMBU		S	T		S			
Pascal FÉLICITÉ						S	S	
Rosa BOURLIÈRE		S			S		T	T
Stéphane DUPENLOUP				S		S		
Alisson LE BON		S	T					S
Pascal BERNARD			S					T

T : Titulaire - S : Suppléant

CAESE : Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud Essonne

RPVE : Regroupement Pédagogique de la Vallée de l'Eclimont

SIARJA : Syndicat pour l'Aménagement et l'entretien de la Rivière de la Juine de ses Affluents

SEDRE : Syndicat d'Elimination des Déchets de la Région d'Etampes

SIREDOM : Syndicat Intercommunal pour le Recyclage et l'Energie par les Déchets et Ordures Ménagères

Concernant le R.P.V.E, des élections ont eu lieu Mardi 30 juin :

Président : M. Patrice COCHET (Boissy-la-Rivière) / Vice-Présidente : Linda HALLIDAY (Arrancourt)

Concours de pétanque



Fort du succès de l'an dernier, la commune a décidé de reconduire le concours de pétanque le :

Dimanche 13 septembre à 15h.

Inscription : 5 € par personne.

Parties au sifflet de 20 minutes.

Des lots à gagner pour les vainqueurs.

Inscription obligatoire au : **06.30.08.17.42** ou sur mairie@arrancourt.fr.
(Sous réserve de l'évolution de l'épidémie COVID-19 et de la météo)

Le conseil municipal vous remercie pour votre confiance...



La commune se dote d'une page Facebook



Outil incontournable pour communiquer sur le web, cette page servira à vous tenir informer en temps réel des actions, évènements, informations générales concernant notre commune.

<https://www.facebook.com/Commune-dArrancourt-102755204832914>

Aimez notre page ! Commune d'Arrancourt

Avec la distribution « Arrancourt Info », nous avons souhaité vous joindre un fascicule intitulé « Bienvenue à Arrancourt » dont la rédaction revient à Madame Catherine Fayet, la secrétaire de mairie. Espérant qu'il vous soit utile.

Ouverture de la Mairie : Mardi de 17h à 19h et Vendredi de 15h à 18h

Tél : 01.69.58.80.81 Fax : 01.64.95.34.82 - courriel : mairie@arrancourt.fr / www.arrancourt.fr

Rédaction : Denis YANNOU, Virginie CORNÉE, Linda HALLIDAY –Directeur de publication : D. YANNOU

ISSN 2492-5330 - Impression : Interne - Ne pas jeter sur la voie publique